

# L'Instant Pézillanais Bulletin Municipal

*A noter  
sur vos agendas !*

⇒ **Sant Jordi et Marché des Potiers(es)**

Samedi 27 avril à la Médiathèque et Place FOIXET

⇒ **Marché du Printemps (Asso. « ATICOM »)**

Dimanche 28 avril de 9h à 13h sur la Place

⇒ **Rifle du Club de l'Amitié du Riberal**

Dimanche 28 avril à 15h au Centre Culturel

⇒ **« Commémoration Armistice 1945 »**

Mercredi 8 mai

11h - Défilé - Départ de la Mairie

18h30 - Concert pour la liberté en l'Eglise des Saintes-Hosties  
par l'Orchestre symphonique "La clé des Champs"

⇒ **Identicat (Asso. « Fêtes et Culture »)**

Jeudi 9 et Vendredi 10 mai

⇒ **Mai à Vélo**

Samedi 25 mai

⇒ **Fête de la jeunesse**

Samedi 1er juin

⇒ **Réunion Publique**

Mardi 28 Mai à 18h30 au Centre Culturel

⇒ **Soirée dansante « Années 80 » (Asso. ATICOM)**

Samedi 1er juin au Marché de Gros

⇒ **Tournoi de la Têt Europa Cup U11 et U13  
(Asso. Baho-Pézilla Footall Club)**

Samedi 8 et dimanche 9 juin au stade Armel Costa

⇒ **Elections Européennes**

Dimanche 9 juin

⇒ **Inauguration du festival des « nits de la Cellera »**

Vendredi 14 juin—balade littéraire à 17h (départ de la Médiathèque)

Repas tiré du sac & Concert à 20h « l'Harmonie des Couleurs » (Place Foixet)

⇒ **Atelier Parents - Enfants (Asso. « Parents d'Elèves »)**

Samedi 15 juin de 10h à 12h au Centre Culturel

⇒ **Spectacle de fin d'année de l'association « La Tête et les jambes »**

Samedi 15 juin à 21h à la Halle des Sports

⇒ **Sant Joan (Feux de la Saint Jean)**

Dimanche 23 juin au Marché de Gros

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin le détail des différentes manifestations de l'Agenda ainsi que le programme complet des animations de la Médiathèque et de l'association « Pau Berga », conférences, sorties, théâtre...



## Edito



Début avril, le conseil municipal a adopté le budget principal de la Commune et prévu en 2024 la clôture de deux budgets annexes, celui du lotissement communal « Al Vinyer » et de la zone artisanale « la Branca del Mas » à l'Ouest du village. Les éléments détaillés de ces prévisions seront communiqués dans le prochain bulletin et seront commentés lors d'une réunion publique prévue le 28 mai prochain au Centre Culturel. A cette occasion, vous pourrez poser toutes vos questions sur la gestion de la commune mais aborder aussi tous les sujets qui vous tiennent à cœur et nous faire part de vos remarques, critiques ou suggestions. Sans tabou, aucun. Nous ferons le bilan des investissements de l'année, des projets en cours et des perspectives pour les ans à venir.

Quelques grands traits des comptes de la commune. Le Compte Administratif (les résultats de la gestion 2023) se caractérise par une croissance des frais de fonctionnement due à l'inflation de l'année passée par rapport à 2022, notamment sur les coûts de l'énergie (gaz et électricité) qui se sont envolés et qui ont impacté fortement nos charges générales. Néanmoins, ces évolutions avaient été bien anticipées et nos prévisions en dépenses ont été respectées. Les recettes ayant été supérieures aux prévisions, le résultat de l'exercice s'est avéré plus favorable que celui attendu dans notre budget 2023, passant de 551 700 € à 669 837 €. Le programme d'investissement a pu ainsi être maintenu sans avoir recours à l'emprunt prévu au budget. La commune poursuit ainsi son désendettement amorcé depuis plusieurs années maintenant. Pour 2024, les frais financiers atteignent même un point bas historique (33 000 € sur un total de recettes de près de 4,5 M€).

Le budget 2024, voté à l'unanimité, se présente donc plutôt bien, avec un autofinancement attendu qui dépasse pour la première fois le million d'euros du fait notamment de la reprise de recettes exceptionnelles (que nous ne retrouverons pas – malheureusement- chaque année) et du retour de la compétence voirie à la commune. Les recettes d'investissement bénéficient du reversement aux communes de l'Ecoparc de la part communautaire du projet de territoire qui sera désormais directement gérée par la commune. Nous pourrions parler de tout cela plus en détail lors de notre réunion de fin mai.

En résumé et pour conclure sur ce sujet de la gestion communale, nous constatons des évolutions favorables de nos finances. Nos frais de fonctionnement sont maîtrisés sans altérer la qualité des services et nos recettes bénéficient notamment de l'attractivité du village (les droits de mutation par exemple, sont souvent bien supérieurs à nos prévisions). Cette bonne situation nous permet de financer les projets importants que nous menons, sans augmenter les taux de fiscalité comme nous nous y étions engagés en 2020 et sans endetter la commune au moment où les taux des emprunts sont au plus haut. Il convient de noter aussi le bon travail au quotidien des services de la mairie et de la direction générale qui, dans tous les domaines, sont mobilisés pour mettre en œuvre ces politiques. C'est aussi à la qualité de leur travail, à leur engagement et à leur compétence que nous devons ces bons résultats.

Ces dernières vacances scolaires, un voyage a été organisé à Paris pour un groupe d'élèves du CM2 par l'équipe du périscolaire (avec l'appui de deux élues Nathalie Piqué et Laurence Barbera) dans le cadre des commémorations de la libération de la France lors du deuxième conflit mondial. Une démarche citoyenne et une belle découverte de la capitale qui resteront dans les mémoires de ces jeunes écoliers. Un bilan sera tiré de cette expérience avec les parents et nous pourrions en parler lors de la réunion publique.

Le 8 mai nous commémorerons le quatre vingtième anniversaire de cette année 44 qui a vu la libération de notre pays. Je vous invite vivement à participer à ce devoir de mémoire si important à notre époque où les conflits et les tensions se multiplient dans le monde. Nous avons aussi élaboré un beau programme autour de cet événement, venez nombreux aux conférences et aux débats qui vont marquer cette date si essentielle dans l'histoire de notre pays.

*Le Maire,  
Jean-Paul BILLES.*

### **REUNION PUBLIQUE**

**Mardi 28 Mai 2024 à 18h30 au Centre Culturel**

**Bilan de l'action municipale, projets à venir, finances publiques, point sur la sécheresse et questions diverses.**

# Mairie

## Plan Communal de Sauvegarde RISQUES MAJEURS



Canicule, inondations, vents violents, neige, pandémie...

Chaque année, les **personnes vulnérables (seules, mobilité réduite, problèmes de santé ...)** doivent impérativement s'inscrire au secrétariat de la Mairie. La Municipalité met à votre disposition un coupon réponse à compléter. **Sans ces informations il nous sera impossible de vous contacter.**

**En cas d'évènements exceptionnels ce registre nous permettra de secourir rapidement les personnes les plus vulnérables.**

Seules les personnes répondant aux critères de vulnérabilité énumérées ci-dessus seront enregistrées.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, veuillez nous contacter au 04.68.92.00.10.

## Déclaration fiscale

Déclaration de construction et déclaration fiscale, 2 démarches différentes et indépendantes l'une de l'autre :

En effet, la déclaration fiscale d'une construction (création, extension, piscine...) doit être effectuée dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, selon l'article 1406 du Code Général des Impôts.

Vous devrez, pour ce faire, transmettre le formulaire H1 aux services des impôts fonciers, qui permettra de déclarer votre construction au sens fiscal, et fournir le formulaire cerfa de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux au service urbanisme de la Mairie, qui pourra alors vérifier la bonne mise en œuvre de votre permis de construire.

Des contrôles réguliers sont effectués par les services des impôts concernant la conformité des déclarations, avec effet rétroactif sur plusieurs années fiscales.



Secrétariat général  
pour l'administration  
Direction du Service National  
et de la Jeunesse

CSNJ de Perpignan

**LE RECENSEMENT**  
**c'est obligatoire dès 16 ans en mairie**



**Pour être convoqué à la JDC  
une étape clé à ne pas manquer !**

C'est obligatoire pour passer:

- ✓ Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ Vos concours (fonction publiques, grandes écoles...).

## salle de Convivialité

Image de synthèse



Les travaux de la salle de convivialité à l'entrée du village sont en phase de finalisation.

Nous espérons ouvrir cette salle au mois de juin.

Cette salle climatisée est calibrée pour recevoir environ 100 personnes.

La cuisine est aménagée pour les repas festifs concoctés et livrés par les traiteurs (four, réfrigérateur).

Elle est équipée pour la projection de diaporama et/ou vidéo.

Vous pourrez profiter d'une grande terrasse abritée et d'un jardin (barbecue, jeux pour enfants, terrain de pétanque) pour partager de bons et agréables moments en famille et /ou entre amis.

Image de synthèse





## Sant Jordi

sur la Place du Général FOIXET  
et à la Médiathèque



## Commémoration du 80ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale

**Mardi 7 mai** 20h30 au Centre Culturel  
Conférence : Les étapes et le déroulement de la seconde guerre mondiale par Yves Escape

**Mercredi 8 mai** Défilé 11h Départ de la Mairie  
18h30 Concert pour la liberté par l'Orchestre symphonique "La clé des Champs"  
(orchestre des jeunes du conservatoire de Toulouse)  
en l'église des Saintes-Hosties

**Mardi 4 juin** 20h30 au Centre Culturel  
Conférence - Le débarquement et la bataille de Normandie - Illustration cinématographique  
Film « Il faut sauver le soldat Ryan »

**Jeudi 27 juin** 20h30 au Centre Culturel  
(suite) Les causes et le déclenchement de la Guerre (septembre 39 - Juin 40 )

**Mardi 23 juillet** à partir de 20h sur la Place Foixet  
Repas partagé  
Le débarquement de Provence et l' évolution de la Guerre

**De septembre 2024 au 8 mai 2025**  
Suite des conférences ; Les diverses phases du conflit au cours de quatre conférences « Les Pézillanais dans la Guerre ».

## Sapeur-pompier volontaire, engagement citoyen :

Vous avez 16 ans minimum et vous souhaitez intégrer les rangs des sapeurs-pompiers volontaires? Vous devez compléter et envoyer le formulaire d'engagement du QR code.

Vous serez contacté par le chef de centre d'incendie et de secours du secteur.

Prochaine journée d'accueil en septembre.

QR CODE A SCANNER ET  
SUIVRE LES  
INSTRUCTIONS



## Compétition équestre à l'Ecurie l'As de Trèfle.

Les 18 et 19 Mai 2024

L'écurie l'As de Trèfle organise pour la deuxième fois une compétition de TREC (Technique de Randonnée Équestre en Compétition) qui, cette année, sera Finale départementale 66 de la discipline.

Compétition qui fera également partie du championnat régional et circuit coupe de France.

Le TREC comporte trois tests :

- le POR (Parcours d'Orientation et de Régularité) qui se déroulera dans notre belle garrigue sur les contres forts de Força Réal. Épreuve de lecture de carte, sans aide GPS !!

- la maîtrise des allures, test de dressage

- le PTV (Parcours en Terrain Varié) qui est un enchaînement de difficultés que l'on peut trouver en randonnée. Ex: sauter un tronc, passer une passerelle...

Ce dernier va se dérouler dans le bassin de rétention communal qui se trouve derrière le stade, le dimanche après midi.

Une zone réservée au public vous permettra d'admirer en sécurité des cavaliers venus de toute l'Occitanie dont certains font partie de l'équipe de France.



# Le mot de l'opposition

Pourquoi nous avons voté « CONTRE » la demande de subvention pour le projet du centre d'interprétation des Cellères ?

Le 6 février 2024 se tenait une séance du conseil municipal pour laquelle le point numéro 6 traitait de la demande d'une subvention à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le projet du centre d'interprétation des cellères. Un projet estimé, pour le moment, à près de deux millions d'euros HT et qui sera très probablement plus élevé.

Depuis plus de un an, nous subissons une inflation hors norme, des dépenses de personnel en hausse, le prix des matières premières qui flambe, le prix de l'énergie atteint des sommets. Nous faisons face à un contexte économique lourd où les dépenses augmentent plus vite que les recettes.

Face à ce constat, les élus de l'opposition ont fait le choix de voter « contre » le projet du centre d'interprétation des cellères qui ne nous semble pas une priorité pour notre commune.

Au regard de la situation économique que traverse notre pays, un euro dépensé se doit de satisfaire le plus grand nombre de Pézillanaises et de Pézillanais. Nous rappelons également que solliciter des subventions ne veut pas dire bénéficier d'argent « gratuit ». L'argent magique n'existe pas. Les subventions sont issues des impôts directs ou indirects que nous payons, collectivement.

Il est nécessaire de mentionner que, au delà de cette estimation à deux millions d'euros, il faudra rajouter approximativement 200 000€ chaque trois ans afin de rafraîchir la scénographie pour rendre ce musée continuellement attractif.

Un gouffre financier qui, si l'on en croit le conseiller municipal chargé de la culture, ne créera pas un seul emploi.

Enfin, la question du parking mérite de se poser. Les difficultés de stationnement sont palpables autour de la place de la Nation depuis des années.

Fidèlement à vous,

**Xavier Roca, Leocadie Mendez et Christian Falzon**

## Jeunesse

### Mai à Vélo

Samedi 25 mai

Après le succès de l'année dernière, nous avons décidé de reconduire notre participation à l'évènement national "MAI A VELO" avec un programme destiné à promouvoir les mobilités douces.

**Faites du Vélo**  
édition 2024

MAI Vélo

VTTAE  
TROT TOUT TERRAIN  
BOURSE À VÉLO  
BICICODE

ATELIER  
RÉPARATION  
VÉLOS

Le 25 Mai  
De 14h à  
18h00

INSCRIPTIONS 06.33.04.85.33

Bicklata

### Collecte de fournitures scolaires

Les écoles maternelle et élémentaire de Pezilla-La-Rivière s'associent à L'association « Alliance Occitanie Ukraine » pour récolter des fournitures scolaires (cahier, protège-cahier, règle, rapporteur, crayon, équerre, gomme, trousse, ciseaux, colle, ardoise, cartable, peinture....).

Dépôt dans chaque classe, jusqu'au 25 mai 2024.

Les écoles maternelle et élémentaire de Pezilla la rivière s'associent à L'Alliance Occitanie Ukraine

**COLLECTE DE FOURNITURES SCOLAIRES**

Cahier, protège-cahier, règle, rapporteur, crayon, équerre, gomme, trousse, ciseaux, colle, ardoise, cartable, peinture....

Dates : du 25 mars au 25 mai 2024  
Dépôt : dans chaque classe

Merci

### Fête de la jeunesse

Samedi 1er Juin

Le matin rendez vous à partir de 9h30 à la médiathèque avec de nombreuses animations (Livre numérique, atelier culinaire)

12h - rendez vous aux écoles (remise des calechettes aux élèves de CM2, démonstrations de hip hop et Chorale du périscolaire)

A partir de 14h00 nombreuses activités dans la cour de l'école, exposition et animations pour tous.....

En fin d'après midi représentation des activités périscolaire (Hip Hop et musique).



## VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS À LA MÉDIATHÈQUE

**Samedi 27 Avril - FÊTE DE LA SANT JORDI 09h00 - 17h00**

Fête de la Sant Jordi et 2ème marché des potières.  
Venez découvrir diverses animations à la médiathèque.  
Danse, chorale des écoles, rencontre avec Laurent Bonneau.



**Mercredi 15 Mai - ATELIER D'ART THERAPIE**

**15h00 - 17h00**

Le déclencheur de tous les **ateliers de Laura** repose sur des expériences personnelles, l'exploration du souvenir, de la trace, de l'histoire, mais aussi l'expérience sensorielle comme lieu de résilience. Cela conduit à construire des projets où l'humain est au centre. [Sur inscription]



**Vendredi 03 Mai - FÊTE DE LA NATURE  
au Mercredi 22 Mai**

Expositions et illustrations du **JORAMM**. L'exposition d'une sélection d'illustrations originales du jeu le JORAMM sous cadre pendant une durée d'un mois.

Un Jeu d'Observation et de Rapidité sera proposé le Mercredi 22 Mai sur les Animaux Marins de Méditerranée, animé par l'illustratrice du jeu **Damia** engagée dans la défense de la biodiversité. À travers l'image ou les mots, elle sensibilise l'envie d'agir pour un monde de demain plus serein et joyeux. [Sur inscription]



**Samedi 01 Juin - FÊTE DE LA JEUNESSE**

**10h00 - 17h00**

La fête de la jeunesse se déroule toute la journée organisée par les équipes d'animations et de la médiathèque !  
Programme à venir !



**Vendredi 14 Juin - NITS DE LA CELLERA**

Du 14 juin au 20 Septembre.  
Programme à venir !







## Associations



### Tournoi de la Tête Europa Cup U11 et U13

Organisé par l'association  
« Baho Pézilla Football Club »  
**Samedi 8  
et Dimanche 9 juin**  
Stade Armel COSTA

Pour tous renseignements :  
Tél. : 06 82 34 90 43  
ou 06 43 48 93 44

### Atelier Parents - Enfants

Organisé par l'association des « Parents  
d'Elèves »

**Samedi 15 Juin de 10h à 12h  
au Centre Culturel**

1 temps pour toi + 1 temps pour moi  
= 1 temps pour nous.

Ce sera un moment de pause pour découvrir  
comment créer des parenthèses d'échange dans  
la vie quotidienne.

Une approche ludique, pra-  
tique, créative, humaniste,  
qui invite à développer notre  
inventivité pour réfléchir à  
de nouvelles solutions à la  
parentalité.



### Spectacle de fin d'année

Organisé par l'association « La Tête et les jambes »  
Réserver votre soirée  
et venez fêter votre Non-Anniversaire !!!

**Samedi 15 Juin**

**à 21h à la Halle des Sports**

Prévente des places  
aux répétitions :

**le vendredi 14 à partir de 17h30  
et le samedi 15 à partir de 10h**



### Artisans - Commerçants

**Producteurs de tomates anciennes et autres  
légumes en Agriculture Biologique et Maraîchage  
Sol Vivant dans le Roussillon.**

67, camí de la gaffe - 66 370 Pézilla-la-Rivière

Contact commercial :

FLORA au 06 73 36 90 07

Contact production et administration :

BRUNO au 06 27 96 61 89

[tomate.bio66@gmail.com](mailto:tomate.bio66@gmail.com)

## Les infos de la Métropole



### Stop aux dépôts sauvages

Nous sommes tous victimes des dépôts sauvages...

**Pourtant, des solutions existent sur le territoire de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM) :**

- Les 10 déchèteries communautaires de PMM vous accueillent pour réceptionner gravats, déchets verts, tout-venant, bois, métaux et bien plus encore...
- Vous pouvez déposer GRATUITEMENT 1 200 kg par trimestre grâce à votre badge d'accès.
- Le badge est personnel, nominatif, numéroté et répertorié. Il engage la responsabilité de son détenteur et, par conséquent, la facturation éventuellement générée par les dépôts en déchèterie correspondants.
- Si vous faites réaliser des travaux par une entreprise ou un artisan, l'élimination des déchets a un coût qu'il faut prendre en compte dans la commande des travaux. Le professionnel a pour obligation de s'engager vers les circuits qui lui sont réservés.

**Bon à savoir, il est interdit :**

- De brûler des déchets (même en bois)
- D'abandonner ou d'enfouir tout déchet (y compris les gravats) dans les zones non contrôlées
- De laisser des déchets dangereux (pots de peinture par exemple) dans les espaces naturels ou agricoles
- De déverser des déchets dangereux liquides dans les réseaux (eaux usées, pluviales, fossés) et dans les espaces naturels

En cas de non-respect de la réglementation sur la question des déchets, nous encourons des sanctions pouvant aller jusqu'à 1 500 €.